

# Avant-propos

© DATA BANK UKRAINE



Son Excellence  
Anatoli Zlenko,  
ambassadeur  
d'Ukraine à Paris

Kiev, Ministère  
des Affaires étrangères.

JE VOUDRAIS d'abord féliciter la revue *La Jaune et la Rouge* pour l'initiative qu'elle a prise de publier un dossier sur l'Ukraine. Souvent, les Français connaissent mal ce pays, grand comme la France tant par la population que par la superficie, à l'est de l'Europe. Pourtant, depuis la proclamation de son indépendance, en 1991, l'Ukraine attache une importance particulière au développement de ses relations avec la France dans tous les domaines : politique, économique, culturel. Les visites officielles du président ukrainien M. Leonid Koutchma en France (janvier 1997) et du président français M. Jacques Chirac en Ukraine (septembre 1999) ont créé des opportunités pour approfondir les relations entre les deux pays mais beaucoup reste à faire.

L'Ukraine est un État politiquement stable, où l'unité interne et l'intégrité territoriale sont d'ores et déjà assurées ; un État multiethnique où les droits de l'homme sont respectés et garantis pour tous ; un État où les traditions démocratiques sont profondes et qui met progressivement en place les institutions correspondantes. La sécurité des biens et des personnes est assurée en Ukraine, tous les étrangers qui vont dans ce pays peuvent en témoigner.

L'Ukraine construit, jour après jour, la paix avec ses voisins et fait tout son possible pour maintenir et consolider la stabilité au niveau régional et global. Grâce à sa position géographique, sa taille et son poids démographique, l'Ukraine occupe une place stratégique en Europe. Elle est située à un point remarquable de jonction entre différentes régions, notamment entre les pays de la mer Baltique et ceux de la mer Noire. Il est impossible de parler de la construction d'une nouvelle architecture de sécurité en Europe sans prendre en considération la place et le rôle de l'Ukraine. Le choix européen de l'Ukraine est irréversible. Notre principal objectif, aujourd'hui, est d'obtenir le statut de membre associé de l'Union européenne, en attendant de devenir, un jour, membre à part entière.

L'Ukraine est un pays qui dispose d'un fort potentiel économique et technologique ; un pays où les opportunités, pour des entrepreneurs et des investisseurs, sont importantes. Elle possède un potentiel intellectuel de haute qualité ainsi qu'une forte tradition agricole et industrielle. À titre d'exemple, on peut mentionner le projet mixte ukraino-russe de construction d'un avion cargo de nouvelle génération AN 70 qui est sans équivalent actuellement dans le monde ainsi que

la coopération avec les États-Unis, la Norvège et la Russie sur un programme de lancement de satellites à partir d'une plate-forme en mer, *Sea Launch*.

Le travail d'harmonisation de sa législation économique avec les normes et principes en vigueur dans l'Union européenne a commencé. Naturellement, il s'agit d'un processus long et difficile mais qui avance progressivement et sans heurt.

Dans son état actuel, la coopération économique et commerciale entre l'Ukraine et la France reste encore très en deçà de son potentiel et de ses possibilités. Je suis convaincu que les Français, en s'ouvrant petit à petit à l'Ukraine, y trouveront des partenaires stables et fiables et que notre coopération va s'approfondir dans tous les domaines, pour notre plus grand avantage mutuel. Au moment où paraîtra ce numéro, notre ambassade ouvrira les Journées de l'Ukraine en France : il s'agit d'une suite de manifestations qui durera trois mois, à Paris et en province, et qui est destinée à mieux faire connaître l'Ukraine aux Français. Nous espérons que vous pourrez y participer et que certains d'entre vous seront convaincus de venir sur place découvrir ce grand pays, aux marches de l'Europe mais finalement si proche. ■